

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES CAISSES D'ÉPARGNE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2006



Dir. Artistique : Maria Barros / malolora@gmail.com

05/07 - Crédits photos : Corbis / FNCE / W. Parra, F. Beloncle, S. Modet



FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE  
5 rue Masseran 75007 - Paris  
T | phone : 01 44 38 50 50 ¥ Fax : 01 44 38 50 99  
www.federation.caisse-epargne.fr ¥ fnce@fnce.caisse-epargne.fr

Depuis sa création, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne s'attache à remplir avec conviction les missions que lui confère la loi du 25 juin 1999 : faire vivre et nourrir la relation avec les sociétaires, définir et faire connaître l'engagement des Caisses d'Épargne à l'égard de la société, former les représentants élus des sociétaires, contribuer aux grands choix stratégiques engageant l'avenir du Groupe Caisse d'Épargne, représenter les intérêts des Caisses d'Épargne et promouvoir leur rôle original sur leurs territoires...

Concrètes et diversifiées, ces initiatives recouvrent des enjeux de première importance pour le développement d'un groupe financier universel, coopératif et décentralisé.

Toutes convergent vers une même finalité : contribuer au développement et au rayonnement des Caisses d'Épargne dans leur environnement. Instance de représentation des sociétaires, siège de la vie coopérative, lieu de rencontres et d'expression de toutes les sensibilités, la Fédération tient un rôle indispensable à la gouvernance et à l'équilibre du Groupe Caisse d'Épargne.

## SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS	04
DÉVELOPPEMENT ET COOPERATION	06
VIE COOPERATIVE	12
ENGAGEMENT SOCIÉTAL	20
ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE	26



Nicole Moreau, **Présidente**



Joël Guerriau, **Directeur général**



En 2006, le Groupe Caisse d'Épargne a franchi une nouvelle étape historique de son développement en créant Natixis, banque d'investissement et de projets, avec le Groupe Banque Populaire.

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne a soutenu sans réserve cette initiative et accompagné sa réalisation, notamment dans le cadre des travaux sur la gouvernance, qui avaient été initiés en 2005. L'ouverture grandissante des activités du Groupe à la banque « de gros » nécessitait en effet de clarifier la représentation des Caisses d'Épargne, réseau de banques de détail, au sein des instances nationales.

C'est chose faite depuis l'automne dernier avec la mise en place du Conseil Fédéral, seul organe de représentation et d'expression unanime des Caisses d'Épargne. Emblématique d'une gouvernance équilibrée et d'une démocratie d'entreprise partagée par l'ensemble des Caisses d'Épargne, le Conseil Fédéral est un lieu privilégié de réflexion et d'échange permettant aux dirigeants du réseau de préparer les orientations stratégiques.

2006 a été marquée aussi par une consolidation de nos liens avec les sociétaires, au profit d'une vie coopérative toujours plus riche. 300 000 nouveaux sociétaires nous ont rejoints et nous devrions atteindre le chiffre de 4 millions à fin 2007. Le sociétariat symbolise notre ancrage de proximité et une relation dans la durée. La participation croissante des sociétaires aux assemblées générales de SLE et autres rencontres locales est à ce titre encourageante.

Dans le domaine de l'engagement sociétal, 2006 est une année symbolique puisque les Caisses d'Épargne ont franchi le cap de 10 000 PELS financés pour 220 millions d'euros. La Fédération Nationale a souhaité célébrer cet événement en organisant l'opération **Coups de cœur Ecureuil & Solidarité**, qui a permis de distinguer 6 PELS particulièrement représentatifs. La remise des prix qui a eu lieu au Sénat le 11 décembre a été un temps fort de l'année. 2006, ce fut également l'occasion de lancer la première grande campagne media sur l'engagement sociétal du Groupe Caisse d'Épargne.

Depuis le début de l'année 2007, la Fédération Nationale met en œuvre le plan stratégique 2007-2009 voté par l'Assemblée générale en décembre. Il met en lumière une Fédération toujours plus active, ambitieuse, au service des Caisses d'Épargne et de leur développement.

Nicole Moreau,  
**Présidente**

Joël Guerriau,  
**Directeur général**

# 20 MOIS APRES MOIS

## JANVIER

### 5 JANVIER

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne signe une convention avec la Caisse des Dépôts et s'adosse au Fonds de cohésion sociale permettant de lutter contre l'exclusion bancaire.

## FEVRIER

### 1 février

La Fédération organise la première rencontre Initiatives & Convergence, moment fort de l'année rassemblant les dirigeants du réseau.

## MARS

### 17 mars

Le Conseil d'Administration de la Fédération apporte sans réserve et à l'unanimité, son soutien au projet Natixis, banque d'investissement et de projets des Groupes Caisse d'Epargne et Banque Populaire.

## AVRIL

### 21 avril

La Fédération déménage et regagne l'hôtel Boisgelin à Masseran.

### 26 avril

La Fédération renforce son partenariat avec France Active en adhérant au Fonds de Garantie pour les Structures d'Insertion Economique (FGIE).



## MAI

Afin d'accroître la visibilité de ses actions d'intérêt général, la Fédération crée la marque *Ecureuil & Solidarité*

### 11 mai

La Fédération organise son Assemblée Générale en présence de Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

La Fédération signe un partenariat avec France Info et La Vie, dans le cadre de leur rubrique "Planète citoyenne"



### 31 mai au 2 juin

Séminaire des Responsables intérêt général des Caisses d'Epargne.

## JUIN

### 13 et 14 juin

La Fédération accueille une délégation des Caisses Desjardins du Québec dans le cadre d'un voyage d'études sur les banques coopératives en Europe.

### 27 juin

La Fédération accueille à Masseran l'Assemblée Générale du Groupement National de la Coopération (GNC).

### 28 juin

Le Groupe Caisse d'Epargne lance Parcours Confiance, un dispositif unique dans le monde bancaire destiné à soutenir les personnes en difficulté financière. En 2006, quelque 10 associations régionales ont été créées.



## SEPTEMBRE

### 7 septembre

La Fédération adopte de nouveaux statuts permettant d'adapter la gouvernance du Groupe Caisse d'Epargne à l'évolution de son organisation et crée le Conseil Fédéral.

### 13 et 14 septembre

Séminaire des Correspondants formation des Caisses d'Epargne.

### du 20 au 22 septembre

Lors du 21<sup>ème</sup> congrès mondial des Caisses d'Epargne organisé à Kuala Lumpur, Nicole Moreau est promue première vice-présidente de l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne.

### 27 et 28 septembre

Séminaire des Responsables de la vie coopérative des Caisses d'Epargne.

## OCTOBRE

### 10 au 12 octobre

La Fédération présente l'activité microcrédit des Caisses d'Epargne au Salon de la micro-entreprise, au travers des missions d'intérêt général et des partenariats noués avec les réseaux d'accompagnement.

### 14 octobre

Concours Talents de Cités - La Fédération remet pour la première fois le « prix de l'accompagnement » aux Boutiques de Gestion Athéna et le Groupe Caisse d'Epargne récompense les créateurs de "L'assiette sans frontières".



### 27 octobre

Le Groupe Caisse d'Epargne et le Réseau Entreprendre signent un partenariat et s'engagent dans le soutien et le financement des créateurs et repreneurs d'entreprises en signant un accord de coopération.

## NOVEMBRE

### 22 novembre

La Fédération signe à Dakar un accord de coopération avec PosteFinances, filiale de La Poste sénégalaise, sous l'égide de l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne.

### 23 novembre

La Fédération lance un nouveau kit de communication pour les Rencontres Privilèges, sur l'investissement en bourse.

## DECEMBRE

### 11 décembre

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne organise au Sénat la remise des prix *Coups de cœur Ecureuil & Solidarité 2006*, récompensant 6 projets emblématiques de l'engagement sociétal des Caisses d'Epargne. L'événement est relayé par une large campagne de communication, en radio et dans la presse.

### 12 décembre

La Fédération renouvelle la moitié de son Conseil d'Administration, qui reconduit Nicole Moreau à sa présidence.



# Préparer LES EVOLUTIONS STRATEGIQUES



La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne contribue à la définition des orientations stratégiques du Groupe et se prononce sur tout projet structurant pour le réseau. Garante des valeurs mutualistes, elle joue un rôle de promotion des intérêts des sociétaires et des Caisses d'Épargne à l'égard de l'environnement extérieur.

## ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS STRUCTURANTES DU GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

### Natixis, une réalisation historique

L'année 2006 a été marquée par le projet de création de Natixis, concrétisé en novembre, avec le Groupe Banque Populaire, en vue du rapprochement des activités de banque d'investissement et de financement. Dès l'ouverture des négociations en mars, le Conseil d'Administration de la Fédération s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet, invitant les parties prenantes à poursuivre les discussions en veillant au respect de trois principes : le caractère de proximité des Caisses d'Épargne, le modèle coopératif et la pérennité des missions d'intérêt général.

La Fédération a pris une part très active à la formalisation du projet en décidant de définir une gouvernance exemplaire et lisible pour le Groupe Caisse d'Épargne. Tout au long de l'année, elle s'est impliquée pour porter le projet

vers les sociétaires et leurs représentants (à l'occasion des Conseils d'administration de SLE et des Conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'Épargne).

« Un rapprochement avec les Banques Populaires fait la démonstration que des réseaux mutualistes peuvent s'unir. Je garde en perspective notre volonté de nous doter des moyens à la hauteur des ambitions d'une grande banque universelle » affirmait Nicole Moreau.

### Moderniser les règles de gouvernance du Groupe Caisse d'Épargne

La nouvelle dimension et les fortes ambitions du Groupe Caisse d'Épargne ont conduit la Fédération à lancer, dès 2005, un vaste chantier sur l'évolution de la gouvernance. Menés dans une volonté de recherche du consensus et un esprit démocratique, les débats avaient amené les dirigeants des Caisses d'Épargne à adopter, en assemblée générale de fin d'année 2005, plusieurs principes fondamentaux de gouvernance. Il s'agissait notamment de clarifier la représentation actionnariale et institutionnelle des Caisses d'Épargne dans les organes nationaux (Caisse Nationale et Fédération Nationale), de réaffirmer leur attachement au statut coopératif et d'organiser leur expression commune.

En 2006, les dirigeants ont poursuivi leurs travaux en vue d'une mise en application adaptée à l'évolution rapide du Groupe Caisse d'Épargne, à l'égard en particulier du projet de création de Natixis et de la sortie programmée de la Caisse des Dépôts et Consignations du capital de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne. Réunie en assemblée générale extraordinaire le 7 septembre, la Fédération a ainsi adopté à l'unanimité de nouvelles dispositions statutaires conformes aux principes fondamentaux de gouvernance.

### La Fédération adopte la parité

La composition du Conseil d'Administration de la Fédération a été modifiée afin de respecter le principe de parité entre les Présidents de conseil d'orientation et de surveillance (COS), représentants des sociétaires, et les présidents de directoire. De même, le Bureau de la Fédération est désormais composé à parité.

Dans le même esprit, la Fédération a créé un nouvel organe consultatif et paritaire : le Conseil Fédéral. Composé de l'ensemble des présidents de directoire et de l'ensemble des présidents de COS, ce Conseil Fédéral est le seul lieu d'expression commune et unanime des Caisses d'Épargne. Organe emblématique d'une gouvernance équilibrée et d'une démocratie d'entreprise partagée par l'ensemble des Caisses d'Épargne, le Conseil Fédéral est un lieu privilégié de réflexion et d'échanges des Caisses d'Épargne. Il est saisi par le Conseil d'Administration, notamment pour émettre un avis sur des sujets ayant de fortes implications pour l'avenir du Groupe : orientations stratégiques, travaux en cours dans différentes instances nationales, désignation des candidats quant à la représentation des Caisses d'Épargne au sein de la Fédération et de la Caisse Nationale. Au sein du Conseil Fédéral, l'exercice du droit de vote s'applique selon le principe mutualiste « un homme, une voix ».



### Les notes Veille et Prospective

En 2006, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne a lancé une série de notes d'études sur des thématiques étroitement liées à l'actualité stratégique du Groupe Caisse d'Épargne. Ces notes nourrissent la réflexion du Conseil Fédéral, du Conseil d'Administration, des groupes de travail ou encore des équipes opérationnelles. Lorsque le sujet s'y prête, elles peuvent faire l'objet d'une diffusion vers certains publics internes ou externes.

#### Quelques sujets abordés en 2006 :

- les enjeux économiques et sociaux de l'industrie bancaire
- l'analyse des débats parlementaires autour des missions de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne
- la consolidation dans le secteur des services financiers
- le poids économique des groupes coopératifs
- le volontariat associatif
- la gouvernance dans les organismes bancaires

## PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE MODÈLE COOPÉRATIF

### La représentation des intérêts aux niveaux national et international

La Fédération promeut l'identité et l'originalité du modèle des Caisses d'Epargne dans leur environnement économique et social en France, en Europe et dans le monde. Elle représente les intérêts communs des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires au sein des différentes organisations professionnelles françaises, européennes ou mondiales : Groupement National de la Coopération (GNC), Conseil Supérieur de la Coopération, mais également Groupement Européen des Caisses d'Epargne (GECE) et Institut Mondial des Caisses d'Epargne (IMCE). La Fédération a notamment participé activement à la rédaction de la loi transposant en droit français le statut de société coopérative européenne. Elle siège au comité bancaire du GNC, seul lieu qui réunisse l'ensemble des banques coopératives européennes. Enfin, pour marquer son appartenance au secteur coopératif, la Fédération Nationale a accueilli, le 27 juin, l'Assemblée générale du GNC.

Très compétitives au plan européen, les banques coopératives françaises démontrent leur dynamisme et contribuent à la diversité des types d'établissements bancaires et d'assurances. Seules banques mutualistes adhérentes au GECE et à l'IMCE, les Caisses d'Epargne françaises y oeuvrent résolument grâce à l'implication de la Caisse Nationale et de la Fédération.



Le Groupe Caisse d'Epargne a participé à la manifestation annuelle CSR Market Place organisée par CSR Europe à Bruxelles\*. La manifestation a réuni plus de 120 entreprises européennes autour de la thématique de la responsabilité sociale de l'entreprise. Au-delà des opportunités d'échanges et de capitalisation des meilleures pratiques, la présence des équipes de la Fédération et de la Caisse Nationale sur l'un des stands a permis de présenter la démarche d'accompagnement bancaire et social Parcours Confiance, en cours de déploiement dans les Caisses d'Epargne. Ce dispositif, qui regroupe un ensemble de produits et services destinés à aider des personnes en difficulté à retrouver une situation financière stable, a suscité l'intérêt de nombreuses entreprises étrangères et françaises.

\* CSR Europe (Corporate Social Responsibility Europe) est un réseau européen d'entreprises qui a pour mission principale d'encourager et aider les entreprises à stimuler l'emploi, augmenter l'employabilité et empêcher l'exclusion sociale au travers d'un partage d'expériences et de savoirs.

### Catherine Vautrin à l'Assemblée générale de la Fédération

« Les Caisses d'Epargne comptent parmi les premiers acteurs de l'engagement sociétal dans notre pays. Vous exercez des missions d'intérêt général qui sont essentielles pour notre collectivité et vous êtes un partenaire majeur des politiques que nous mettons en place ». Tels sont les propos tenus par Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Invitée à intervenir le 11 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération, la Ministre a rendu un hommage appuyé au Groupe Caisse d'Epargne, soulignant ses contributions dans les domaines du microcrédit, du logement social et des services à la personne.



### Echanges de bonnes pratiques

La Fédération noue des relations fructueuses au sein de réseaux coopératifs internationaux, dans une recherche profitable de croisements d'expérience. Dans une logique de « benchmark » et de transferts de bonnes pratiques, elle favorise des échanges avec les réseaux étrangers de même nature et mène des actions volontaristes de coopération internationale décentralisée auprès de pays émergents.

Ainsi, depuis sa création, la Fédération Nationale entretient avec les Caisses Desjardins du Québec des relations étroites qui permettent des retours d'expérience intéressants et utiles sur les pratiques coopératives. Au mois de mars, une délégation, composée notamment de la Présidente, du Directeur général et de membres du Conseil d'Administration de la Fédération, s'est rendue au Québec durant 4 jours, pour rencontrer les équipes Desjardins et assister à plusieurs assemblées générales de sociétaires.

En juin, c'était au tour de la Fédération de recevoir 19 jeunes administrateurs stagiaires des Caisses Desjardins, dans le cadre du parcours de

formation que mettent en place ces dernières à destination de leurs futurs administrateurs. L'objectif de ce séjour-étude était de découvrir les spécificités des Caisses d'Epargne françaises; la délégation s'est notamment rendue à la Caisse d'Epargne Ile-de-France Nord pour en découvrir l'activité.



## PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE MODÈLE COOPÉRATIF

### Les interactions avec le réseau

La Fédération Nationale a pris en 2006 de nombreuses initiatives destinées à favoriser les échanges et l'interactivité avec le réseau des Caisses d'Épargne. Outre l'animation habituelle des commissions statutaires et des correspondants métiers (Responsables intérêt général, Responsables vie coopérative, Correspondants formation, communicants), elle a institué un club intégrant les secrétaires généraux et autres cadres ayant une fonction similaire. Constatant l'évolution de cette fonction vers une concentration de plusieurs missions (relations avec le COS, vie coopérative, missions d'intérêt général, activités juridiques, communication...), la Fédération a jugé utile de les réunir pour conduire des réflexions et favoriser l'échange de pratiques.

En outre, la Fédération a été sollicitée à de nombreuses reprises pour accompagner vers le réseau et les publics internes et externes les évolutions majeures du Groupe. Par exemple, dans le cadre du projet Natixis, elle est intervenue sur le thème de la gouvernance dans des sessions de formation à l'intention des membres de COS. Elle a par ailleurs assuré la communication vers les administrateurs de SLE et les sociétaires sur Natixis.

C'est dans cet esprit d'échange et de transversalité que la Fédération a créé, à l'automne, un support d'information électronique, "Fédécontact". Bimestrielle, cette newsletter délivre une information inédite aux dirigeants des Caisses d'Épargne et de la Caisse Nationale, aux correspondants métier et aux membres des commissions. En quelques semaines, cette newsletter est devenue un vecteur clé d'information et de la relation entre la Fédération et ses interlocuteurs.

### Coopération internationale avec les pays émergents

La Fédération a réaffirmé en 2006 sa volonté d'accentuer et de structurer sa politique de coopération et d'échanges à l'international. En liaison avec l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne, elle mène de nombreuses opérations de formation/coopération auprès des Caisses d'Épargne dans le monde, notamment en organisant et animant séminaires ou ateliers de travail... En 2006, elle est intervenue en Tunisie, en Ouganda, en Thaïlande, au Vietnam, au Sénégal et en Inde, sur différentes thématiques : la gestion du changement, le business plan, le risk management, les nouvelles techniques de marketing bancaire...

### Initiatives & Convergences : favoriser l'échange et la concertation au sein du Groupe

Les 1<sup>ères</sup> Rencontres *Initiatives & Convergences* ont réuni le 1<sup>er</sup> février plus de 180 présidents et membres de directoires, présidents et vice-présidents de COS et présidents de comité d'audit des Caisses d'Épargne. Pour la première fois, dirigeants et représentants des sociétaires étaient réunis pour échanger au niveau national sur des sujets très importants pour la vie du Groupe Caisse d'Épargne. « Le rôle de la Fédération Nationale, perspectives et attentes », « Vie coopérative, sociétariat, actionnariat », « Le mutualisme, levier de développement », tels étaient les sujets débattus en groupes par les participants.



### Déclaration de Kuala Lumpur : la mondialisation au service du citoyen

À l'occasion du 21<sup>ème</sup> congrès mondial des Caisses d'Épargne, qui se tenait du 20 au 22 septembre 2006 à Kuala Lumpur en Malaisie, la Fédération, ainsi que les délégations des 90 pays membres de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE), se sont exprimées sur le thème « Caisses d'épargne : de la banque de détail au marché global. Moteur de développement durable ». De cet échange est née la déclaration de Kuala Lumpur qui invite les responsables politiques à s'assurer que les bénéfices de la mondialisation profitent aux citoyens et à faciliter l'accès aux services financiers pour une plus large partie de la population mondiale. En marge de cet événement, l'assemblée générale de l'IMCE, appelée au renouvellement des mandats pour la période 2006-2009, a élu Nicole Moreau, vice-présidente du Conseil d'Administration.



### Un accord de coopération avec PosteFinances au Sénégal

Faciliter la création de produits d'épargne et de transferts adaptés aux besoins des migrants sénégalais, apporter une expertise technique aux cadres de PosteFinances, développer des programmes de formation... ce sont les principaux termes de l'engagement pris en novembre 2006, à Dakar, par la Fédération Nationale, PosteFinances (filiale du Groupe La Poste au Sénégal) et l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne. Le protocole a été signé à l'occasion de la tenue d'un séminaire sur " Les risques opérationnels ".



# Animer LA VIE COOPERATIVE

Le mutualisme est une richesse identitaire et un atout qui crée une vraie proximité entre une banque et ses sociétaires. La Fédération contribue à animer la vie coopérative et à construire une relation originale entre les sociétaires et leur Caisse d'Épargne.

## FAIRE VIVRE NOTRE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC LES SOCIÉTAIRES

### 300 000 nouveaux sociétaires en 2006 : une conquête à accompagner

La conquête de nouveaux sociétaires, avec comme objectif un socle de 4 millions de sociétaires à fin 2007, passe par la capacité du réseau à structurer la relation coopérative et à montrer tout l'intérêt de soutenir la Caisse d'Épargne en acquérant une partie de son capital.

Le sociétaire est plus qu'un client... c'est un partenaire de proximité. Choisir d'être sociétaire, c'est adhérer aux valeurs d'engagement et d'ancrage local que les Caisses d'Épargne défendent depuis leur origine. Le sociétaire a la possibilité de participer à la vie de sa Caisse d'Épargne, de soutenir ses ambitions et de contribuer à son développement. Il inscrit sa relation dans la durée et devient prescripteur de l'image et des compétences de la Caisse d'Épargne.

Ces objectifs ambitieux, tant en nombre qu'en implication, doivent s'appuyer sur une sensibilisation des collaborateurs et sur une structuration plus forte de la relation coopérative.

Les collaborateurs, notamment ceux du réseau commercial, doivent être les contacts privilégiés des clients-sociétaires. Ce sont eux qui tissent la relation durable avec les sociétaires afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à un groupe bancaire mutualiste moderne, efficace et différent. Pour y parvenir, la Fédération a engagé en 2006, les premières démarches de sensibilisation opérationnelle de la force de vente avec des guides de formation destinés aux collaborateurs.

Cette démarche a porté également sur les modalités de conquête des nouveaux sociétaires en partenariat avec les équipes du Développement. Elle a abouti à la mise en place de différents outils : préconisations de cadrage de la vente de parts sociales, argumentaires de présentation de la Caisse d'Épargne, en tant que banque mutualiste, livret d'accueil destiné aux sociétaires... La démultiplication de ce dispositif se poursuit.

### Des événements « coopératifs » constructifs et riches d'échanges

L'esprit mutualiste, c'est partager et échanger... Partager des réflexions ou des initiatives avec d'autres sociétaires, rencontrer les dirigeants de sa Caisse d'Épargne ou encore échanger avec des experts sur des thèmes d'actualité ou des préoccupations du quotidien. C'est l'objectif notamment des Rencontres Privilèges et des Assemblées générales de Sociétés Locales d'Épargne (SLE) qui se tiennent en région.

### Assemblées générales :

Au-delà de la seule logique institutionnelle et juridique, ces réunions doivent véritablement s'imposer comme un moment fort, mobilisateur et productif en termes de consolidation des liens avec les sociétaires, de développement de nouveaux courants commerciaux et de proximité avec les acteurs locaux.

Comme chaque année, la Fédération a mis à la disposition des Caisses d'Épargne un dispositif complet d'outils d'organisation et d'animation les guidant dans l'organisation de leurs Assemblées générales. Ce dispositif est élaboré conjointement avec des représentants de Caisses d'Épargne dans le cadre d'un groupe de travail qui se réunit plusieurs fois par an pour préparer les Assemblées générales. Ces supports de présentation sont personnalisables, et permettent d'aborder des sujets d'ordre général (les services à la personne, Natixis...) ou plus local.

En 2006, ces rencontres institutionnelles ont été l'occasion pour les sociétaires de s'exprimer et d'avoir des précisions complémentaires sur le projet Natixis, présenté à cette occasion par les Caisses d'Épargne. Au fil des années, l'organisation des Assemblées générales s'améliore à tous les niveaux, avec une plus forte implication des équipes commerciales sur le terrain, afin d'inciter les sociétaires à se mobiliser. Les résultats sont au rendez-vous. On note, à l'instar de l'année dernière, un taux de participation effective des sociétaires eux-mêmes ou de personnes mandatées qui approche les 12 %, soit 360 000 sociétaires, qui ont été présents ou ont souhaité participer via un pouvoir.

### Rencontres Privilèges :

Les Rencontres Privilèges sont des réunions d'information organisées spécifiquement pour les sociétaires. Animées par des experts de la Caisse d'Épargne, elles sont l'occasion de les informer sur des sujets liés à leurs projets de vie : placement, consommation, immobilier, retraite... Organisées en région, elles ont continué à se développer sur 2006 et connaissent un succès croissant parmi les sociétaires. La Fédération réalise et met à la disposition des Caisses d'Épargne un catalogue de kits d'animation de ces réunions.

Ces outils d'animation sont mis en place avec un souci de cohérence avec les objectifs de développement commercial. Ainsi le catalogue 2006 proposait un kit « mieux comprendre la bourse pour investir », avec un volet dédié à Natixis, élaboré en partenariat avec Ecureuil Gestion. Ce kit a été un support très apprécié des Caisses d'Épargne dans le cadre de la mise en marché des actions Natixis en fin d'année (50 Rencontres Privilèges ont été organisées en Caisses d'Épargne, regroupant près de 10000 sociétaires). Un nouveau kit sur les services à la personne a également été proposé en 2006.



**Indicateurs**

- **29** Caisses d'Epargne représentées
- **3,4** Millions de sociétaires
- **6 160** administrateurs
- **440** Sociétés Locales d'Epargne (SLE)

**Communiquer pour renforcer la proximité**

Consolider la relation de proximité entre les Caisses d'Epargne et leurs sociétaires est essentiel, pour entretenir et développer la dynamique de la vie coopérative. Dans ce cadre, la Fédération met à disposition des Caisses d'Epargne de nombreux outils de communication : un site internet dédié ([www.societaires.caisse-epargne.fr](http://www.societaires.caisse-epargne.fr)) qui sera enrichi de nouvelles fonctions au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007, des supports de

communication pour les points sociétaires en agence (affiches, dépliant), des articles pour les lettres adressées aux sociétaires et à leurs représentants.

Six Caisses d'Epargne ont également mis en place des Clubs sociétaires, proposant des avantages négociés et réservés aux sociétaires, principe que d'autres Caisses d'Epargne envisagent de mettre en place à leur tour.

**Observatoire du sociétariat : anticiper et répondre aux attentes des sociétaires**

L'Observatoire du sociétariat est un outil de veille et d'analyse de l'évolution du sociétariat des Caisses d'Epargne créé par la Fédération en 2002, se sont poursuivis tout au long de l'année. Un échantillon représentatif de 2400 sociétaires et 250 administrateurs ont été interrogés dans le cadre de cette étude sur les motivations qui les incitent à être sociétaires, leur vision de leur Caisse d'Epargne ou encore leurs attentes en tant que sociétaires ou administrateurs. Un accent particulier était mis cette année sur l'analyse du profil des sociétaires détenant un nombre important de parts sociales et des administrateurs.

**Quelques données issues de l'Observatoire 2006...**

**54% des sociétaires sont des femmes**

Les sociétaires sont en majorité des femmes, à l'inverse de la population des administrateurs et sont, pour 70% d'entre eux âgés de plus de 40 ans. Ce sont principalement des retraités (33%) et des employés (27%), habitant plutôt en zone rurale.

**Des sociétaires multibancarisés, mais fidèles à la Caisse d'Epargne**

Les sociétaires sont clients de la Caisse d'Epargne depuis longtemps, puisque 56% d'entre eux sont clients depuis plus de 20 ans, mais restent largement multibancarisés à 90% dans d'autres banques mutualistes. A leurs yeux, la Caisse d'Epargne se différencie cependant des autres banques par ses relations avec ses clients

et son implication dans le développement local.

**Effectuer un placement rémunérateur auprès d'une banque différente**

Pour 49% des sociétaires interrogés, l'achat de parts sociales est motivé par le souhait de faire un placement rémunérateur, mais permet également, pour 29% d'entre eux, de bénéficier d'une relation privilégiée avec sa Caisse d'Epargne. Notons que les sociétaires restent peu nombreux à connaître leurs administrateurs mais ont le sentiment d'être mieux informés sur son rôle.

**Des administrateurs globalement satisfaits, mais en attente d'une plus forte implication**

Les administrateurs se considèrent comme une force de proposition au sein de leur Caisse d'Epargne : pour 76% d'entre eux leur rôle est de faire remonter des remarques et des suggestions sur la qualité des produits et des services proposés. Ils sont globalement satisfaits de l'exercice de leur mandat, mais expriment une attente d'implication plus forte dans certains domaines : ils souhaitent notamment être plus associés aux événements que la Caisse d'Epargne organise sur le territoire de leur SLE, être mieux informés sur la vie et les évolutions de la Caisse d'Epargne.

Vous pouvez vous procurer l'intégralité de l'Observatoire du sociétariat en adressant un mail à l'adresse : [fnce@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:fnce@fnce.caisse-epargne.fr)

**IMPLIQUER LES ADMINISTRATEURS****Développer l'implication des administrateurs de SLE**

En concertation avec les Caisses d'Epargne, la Fédération a engagé en 2006 une réflexion sur un développement de l'implication de l'administrateur de SLE qui s'organise autour de deux éléments : optimiser le processus d'information auprès des administrateurs et mieux définir leur rôle. Sur chacun de ces domaines, la Fédération collabore étroitement avec les Caisses d'Epargne, dans le cadre de groupes de travail notamment.

De nouvelles voies d'implication possibles sont identifiées : contribution à la démarche qualité, prescription commerciale. La démarche de sensibilisation aux problématiques de qualité a d'ores et déjà débuté dans neuf Caisses d'Epargne.

Rappelons par ailleurs que la quasi-totalité des Caisses d'Epargne impliquent les administrateurs de SLE dans la démarche PEELS. 20% des administrateurs de SLE sont concernés.

**Un préalable : une information riche et diversifiée**

Un renforcement du rôle de l'administrateur passe nécessairement par une information accessible et pédagogique sur les principaux enjeux de l'entreprise.

**DÉVELOPPER LES SYNERGIES AVEC LES CAISSES D'EPARGNE****Développer des outils de pilotage de l'activité coopérative à l'intention des Caisses d'Epargne**

En 2006, grâce à la très large mobilisation des Caisses d'Epargne, le premier rapport complet et chiffré sur l'activité coopérative du réseau a été dressé : évolution du sociétariat, profil commercial, détention capitalistique, politique d'animation, moyens mobilisés, résultats obtenus.... Sur la base de ce rapport, établi à partir des remontées des Caisses d'Epargne et des résultats de l'Observatoire du sociétariat, la Fédération a pu identifier un certain nombre de points forts et de faiblesses qui ont alimenté la préparation des plans stratégiques et opérationnels. Notons que



La Fédération met en place et développe une gamme de supports d'information à destination des administrateurs :

- le support « D'un thème à l'autre », qui fournit les informations nécessaires aux administrateurs pour les accompagner dans l'exercice de leur mission,
- les kits d'animation de conseils d'administration de SLE (avec notamment des informations sur la vie locale, sur la vie du Groupe Caisse d'Epargne et sur ses orientations commerciales,...),
- les kits d'information thématiques (exemples de thèmes abordés : la qualité, Natixis...),

ce document constitue également un outil de benchmark nécessaire aux Caisses d'Epargne.

Par ailleurs, afin de faciliter la relation avec les administrateurs de SLE, d'identifier plus finement les synergies possibles et d'obtenir une optimisation dans l'organisation des manifestations qui leur sont dédiées (Conseils d'administration de SLE, Assemblées générales de SLE, formations, conventions, ...), un chantier de mise en œuvre d'un applicatif de gestion de la relation administrateur, à disposition de chaque Caisse d'Epargne, a débuté en 2006.



## DÉVELOPPER LES SYNERGIES AVEC LES CAISSES D'EPARGNE

### Accompagner les Caisses d'Epargne dans la formation des représentants de leurs sociétaires

La Fédération accompagne les Caisses d'Epargne dans une démarche active de formation qui doit permettre aux représentants des sociétaires d'acquérir une culture bancaire adaptée à leur rôle.

La Fédération porte, depuis sa création, une attention particulière à sa mission de formation et développe cette dimension en étroite collaboration avec les Caisses d'Epargne. Le réseau de correspondants formation en Caisses d'Epargne s'est structuré en 2006 et permet aujourd'hui une meilleure synergie entre la Fédération et les Caisses d'Epargne. Cette synergie se développe d'autant plus que les Caisses d'Epargne prennent conscience des enjeux liés à la formation de leurs administrateurs.

Afin d'accompagner les Caisses d'Epargne dans la gestion de leur activité de formation, la Fédération a engagé avec celles-ci un chantier de réflexion sur la conception d'un logiciel informatique dédié et mutualisé.

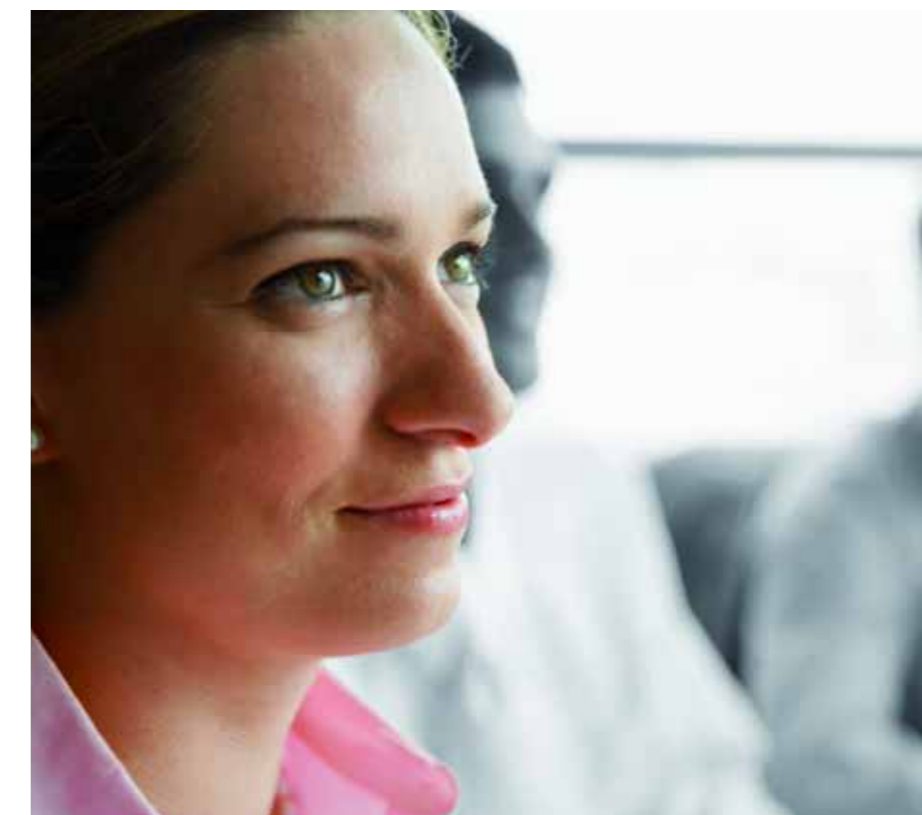
La Fédération propose un plan national de formation spécifique aux trois catégories de représentants des sociétaires :

- pour les administrateurs de Sociétés Locales d'Epargne (SLE),
- pour les membres de Conseil d'orientation et de surveillance (COS) des Caisses d'Epargne,
- pour les membres de Comité d'audit (CAU) des Caisses d'Epargne.

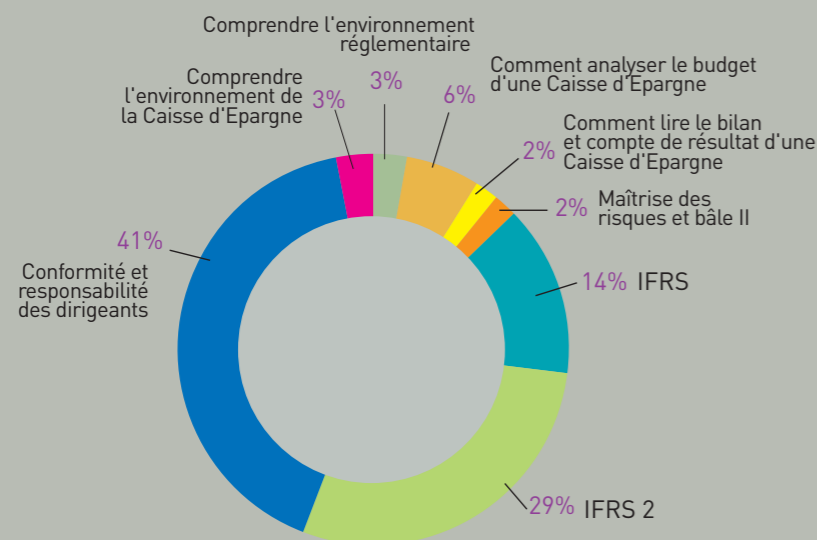
Ce plan national repose sur une veille régulière des problématiques de formation et de l'évolution de la réglementation française et européenne. Il est l'aboutissement d'un important travail de partenariat au sein du Groupe Caisse d'Epargne. La Fédération met à disposition des Caisses d'Epargne un catalogue-type de formation à destination de leurs publics cibles, personnalisable en fonction des besoins de formation spécifiques de leurs administrateurs. Les thèmes des formations sont toujours liés à l'évolution du marché financier ou de la réglementation bancaire et répondent aux besoins exprimés par les Caisses d'Epargne.

L'évolution des normes comptables et prudentielles, les exigences des autorités de tutelle renforcent la complexité de l'exercice des responsabilités des membres de COS et de Comités d'audit. Conçu et élaboré en collaboration avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, le programme de formation tient compte à la fois de l'actualité réglementaire et bancaire et de l'évolution du Groupe Caisse d'Epargne.

La grande nouveauté 2006 réside dans le développement des formations qui se tiennent en région. La Fédération propose aux Caisses d'Epargne qui le souhaitent d'organiser certaines formations en région avec elles, en complément de leurs propres formations. Elle met à leur disposition les supports de formation et les animateurs, collaborateurs de la Fédération ou experts extérieurs, avec la possibilité pour la Caisse d'Epargne de co-animer et de personnaliser les contenus. 21 formations ont ainsi été organisées sur des thématiques très variées : « Normes IFRS », « Activités financières » ou encore la nouvelle formation « Mutuelles, coopératives et mutualisme ».



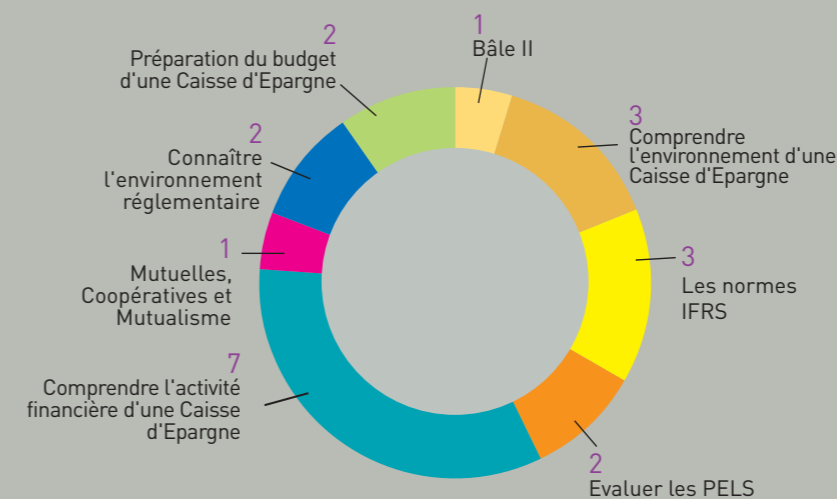
### Formations à la Fédération



Au 31 décembre 2006, plus de 250 membres de Comités d'audit et de COS avaient suivi les formations organisées à leur intention à la Fédération. Les nouveautés thèmes retenus en 2006 ont porté sur les normes IFRS, la conformité et Bâle II.

Taux de participation aux formations (250 participants formés sur 8 thèmes)

### Formations en Caisses d'Epargne



Entre septembre et décembre 2006, plus de 10 Caisses d'Epargne ont organisé des formations. 21 sessions ont été proposées, réunissant environ 330 membres de COS et administrateurs de SLE.

Répartition des sessions de formations par thème

## DÉVELOPPER LES SYNERGIES AVEC LES CAISSES D'EPARGNE

### Accompagner les Caisses d'Epargne dans la formation des représentants de leurs sociétaires

La Fédération accompagne les Caisses d'Epargne dans une démarche active de formation qui doit permettre aux représentants des sociétaires d'acquérir une culture bancaire adaptée à leur rôle.

La Fédération porte, depuis sa création, une attention particulière à sa mission de formation et développe cette dimension en étroite collaboration avec les Caisses d'Epargne. Le réseau de correspondants formation en Caisses d'Epargne s'est structuré en 2006 et permet aujourd'hui une meilleure synergie entre la Fédération et les Caisses d'Epargne. Cette synergie se développe d'autant plus que les Caisses d'Epargne prennent conscience des enjeux liés à la formation de leurs administrateurs.

Afin d'accompagner les Caisses d'Epargne dans la gestion de leur activité de formation, la Fédération a engagé avec celles-ci un chantier de réflexion sur la conception d'un logiciel informatique dédié et mutualisé.

La Fédération propose un plan national de formation spécifique aux trois catégories de représentants des sociétaires :

- pour les administrateurs de Sociétés Locales d'Epargne (SLE),
- pour les membres de Conseil d'orientation et de surveillance (COS) des Caisses d'Epargne,
- pour les membres de Comité d'audit (CAU) des Caisses d'Epargne.

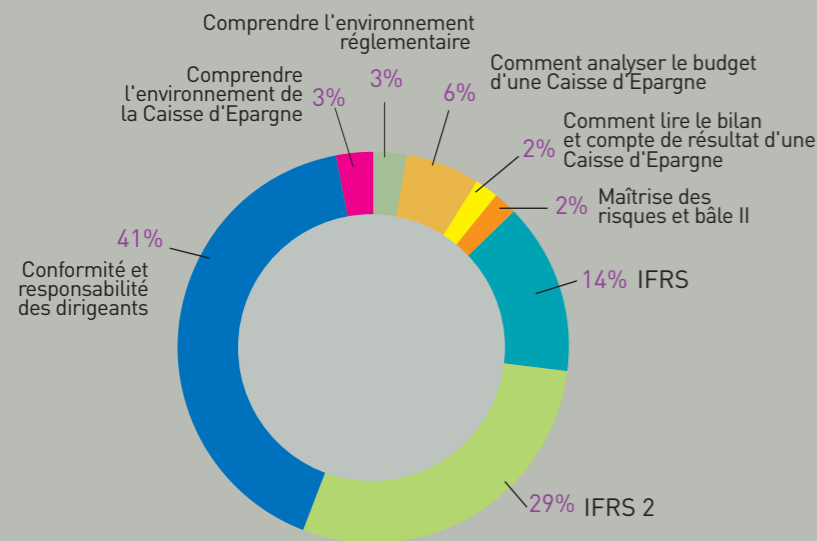
Ce plan national repose sur une veille régulière des problématiques de formation et de l'évolution de la réglementation française et européenne. Il est l'aboutissement d'un important travail de partenariat au sein du Groupe Caisse d'Epargne. La Fédération met à disposition des Caisses d'Epargne un catalogue-type de formation à destination de leurs publics cibles, personnalisable en fonction des besoins de formation spécifiques de leurs administrateurs. Les thèmes des formations sont toujours liés à l'évolution du marché financier ou de la réglementation bancaire et répondent aux besoins exprimés par les Caisses d'Epargne.

L'évolution des normes comptables et prudentielles, les exigences des autorités de tutelle renforcent la complexité de l'exercice des responsabilités des membres de COS et de Comités d'audit. Conçu et élaboré en collaboration avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, le programme de formation tient compte à la fois de l'actualité réglementaire et bancaire et de l'évolution du Groupe Caisse d'Epargne.

La grande nouveauté 2006 réside dans le développement des formations qui se tiennent en région. La Fédération propose aux Caisses d'Epargne qui le souhaitent d'organiser certaines formations en région avec elles, en complément de leurs propres formations. Elle met à leur disposition les supports de formation et les animateurs, collaborateurs de la Fédération ou experts extérieurs, avec la possibilité pour la Caisse d'Epargne de co-animer et de personnaliser les contenus. 21 formations ont ainsi été organisées sur des thématiques très variées : « Normes IFRS », « Activités financières » ou encore la nouvelle formation « Mutuelles, coopératives et mutualisme ».



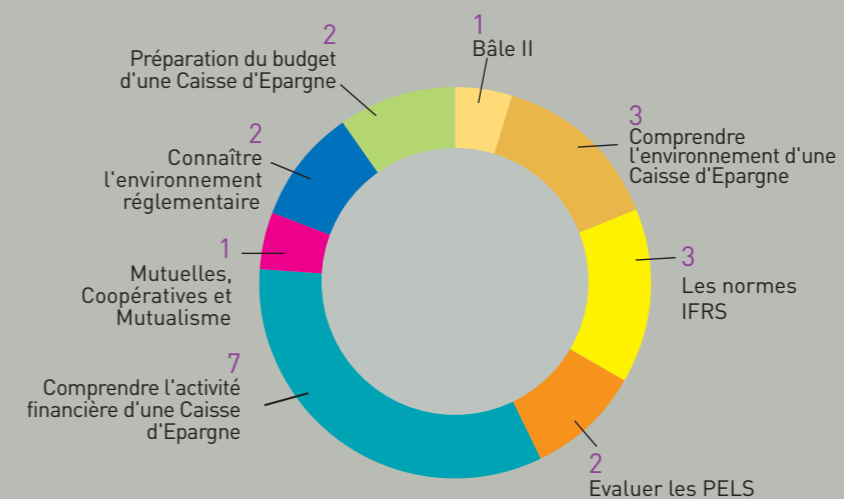
### Formations à la Fédération



Au 31 décembre 2006, plus de 250 membres de Comités d'audit et de COS avaient suivi les formations organisées à leur intention à la Fédération. Les nouveautés thèmes retenus en 2006 ont porté sur les normes IFRS, la conformité et Bâle II.

Taux de participation aux formations (250 participants formés sur 8 thèmes)

### Formations en Caisses d'Epargne



Entre septembre et décembre 2006, plus de 10 Caisses d'Epargne ont organisé des formations. 21 sessions ont été proposées, réunissant environ 330 membres de COS et administrateurs de SLE.

Répartition des sessions de formations par thème

...DÉVELOPPER LES SYNERGIES AVEC LES CAISSES D'EPARGNE

Animer le réseau des responsables de la vie coopérative

Animer davantage le réseau de la vie coopérative en Caisses d'Epargne, en lien avec leur coeur de métier, ce sont les principaux objectifs que s'était donné dans ce domaine la Fédération pour 2006.

La Fédération a notamment souhaité renforcer sa présence sur le terrain, auprès des Caisses d'Epargne, en les accompagnant dans la préparation de leurs assemblées générales de SLE.

Afin de favoriser les retours d'expériences, les Responsables de l'animation de la vie coopérative des Caisses d'Epargne sont également régulièrement réunis par la Fédération, à l'occasion de réunions plénières ou de groupes de travail.

La Fédération a mis en place un nouveau club métier "Vie coopérative" sur le site intranet du groupe Caisse d'Epargne pour le rendre plus convivial et optimal en terme d'utilisation. Cette plateforme présente les différentes dimensions de la vie coopérative (institutionnel, commercial,

animation...). Elle participe aux échanges de bonnes pratiques et facilite l'échange d'informations entre la Fédération et les Caisses d'Epargne d'une part et entre les Caisses d'Epargne d'autre part.

L'animation du réseau en 2006, ce sont notamment...

- 4 rencontres à la Fédération réunissant les Responsables de la vie coopérative.
- 15 visites en région pour accompagner les Caisses d'Epargne.
- Un nouveau Club métier sur l'intranet du groupe



Les Responsables de la vie coopérative en Caisses d'Epargne



Les perspectives pour 2007

La Fédération réfléchit dès à présent avec les Caisses d'Epargne à l'accueil des nouveaux administrateurs et au renouvellement en 2009. De nouvelles problématiques de formation vont se présenter avec des niveaux de connaissance hétérogènes à gérer, des cursus de formation à construire... le tout dans une logique d'enrichissement et d'amélioration des contenus et de proximité avec le terrain.

Continuer à structurer la formation des représentants des sociétaires est l'un des principaux objectifs du plan d'action 2007 de la Fédération. Priorité sera donnée aux comités d'audit auxquels 2 sessions de formation seront proposées; les membres de COS et les administrateurs de SLE seront « co-formés » par les Caisses d'Epargne et la Fédération dans chaque région. L'accent sera mis sur une approche plus opérationnelle des thématiques bancaires, afin d'accompagner les représentants des sociétaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Afin de mieux répondre aux attentes des sociétaires, la Fédération poursuivra ses études, notamment l'Observatoire du sociétariat, avec la volonté de le mettre en phase avec les besoins opérationnels des Caisses d'Epargne.





## Renforcer NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Mettre leur performance économique au service de la société, c'est le rôle que les Caisses d'Épargne remplissent depuis leur origine. Cette mission se concrétise aujourd'hui à travers les PELS (projets d'économie locale et sociale) dont la Fédération définit les orientations stratégiques. Cette dernière assure également un rôle d'accompagnement des Caisses d'Épargne dans le déploiement de cette activité.

### DEFINIR LES ORIENTATIONS DES MISSIONS D'INTERET GENERAL ET DES PELS

La Fédération établit chaque année un document de référence servant de support pour la mise en oeuvre des missions d'intérêt général et notamment des PELS par les Caisses d'Épargne.

Les PELS sont des projets généralement menés par des associations ou des organismes à but non lucratif destinés à aider des personnes en recherche d'autonomie ou en situation de fragilité : personnes handicapées, âgées ou malades, chômeurs de longue durée,...

Ainsi le déploiement des PELS est assuré au sein de chaque Caisse d'Épargne par un Responsable intérêt général. Les administrateurs des Sociétés Locales d'Épargne (SLE) sont incités à présenter des projets, exprimer leur avis, s'impliquer dans leur suivi. Ils apportent ainsi leur connaissance du tissu économique et social de leur territoire.



#### Former les Responsables intérêt général :

Comme les années précédentes, la Fédération a organisé, en liaison avec la Caisse Nationale, la formation des Responsables intérêt général et s'est assurée de leurs compétences en adéquation avec les nouvelles orientations adoptées sur des thématiques variées ; ATD Quart-Monde - co-formation banquiers/exclus, les bases de l'analyse financière des associations, l'insertion par l'économique - volet emploi de la loi Borloo, l'exclusion bancaire (pour les chargés de mission Parcours Confiance), les services à la personne - volet insertion sociale de la loi Borloo

#### L'engagement sociétal en quelques chiffres...

- 1 500 administrateurs de Caisses d'Épargne qui s'impliquent bénévolement pour recueillir, instruire, soutenir et évaluer les PELS
- 115 collaborateurs du groupe Caisse d'Épargne dédiés qui travaillent au quotidien pour les missions d'intérêt général au sein des Caisses d'Épargne

- 2718 projets financés en 2006, pour un montant global de 53,9 millions d'euros, dans les domaines de l'autonomie (45% du montant global), de l'emploi (40% du montant global) et du lien social (15% du montant global).

La plaquette « Financer la solidarité », réalisée chaque année par la Fédération en collaboration avec la Caisse Nationale dresse un bilan annuel des actions soutenues dans le cadre des PELS et illustre de façon concrète le sens que donnent les Caisses d'Épargne à l'engagement sociétal.

En six ans, les Caisses d'Épargne ont consacré 240 millions d'euros à des initiatives locales en faveur de la création d'emplois, de l'autonomie des personnes dépendantes et du lien social.

## COORDONNER ET ANIMER L'ACTIVITÉ INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SEIN DES CAISSES D'ÉPARGNE

### Accompagner les Caisses d'Épargne au quotidien

La Fédération joue un véritable rôle d'accompagnement, d'aide à la décision et d'assistance au quotidien auprès des Responsables intérêt général. Ces derniers sont régulièrement réunis pour faire le point sur les travaux en cours.

Parmi tous ses domaines d'intervention, il en est un pour lequel la Fédération s'est particulièrement impliquée cette année : la lutte contre l'exclusion bancaire. Ainsi, à l'initiative du Groupe Caisse d'Épargne, des associations, baptisées *Parcours Confiance*, se sont créées en 2006 dans toute la France pour accompagner des particuliers et des micro-entrepreneurs. L'assistance au démarrage de *Parcours Confiance* est un axe fort de l'intervention de la Fédération cette année.

Ces associations s'adressent aux particuliers et aux créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès aux circuits de financement classiques. Elles proposent une offre complète comprenant :



térêt général). Ainsi, près de 30 déplacements en Caisses d'Épargne ont été réalisés en 2006 pour remplir ces missions.

### Animer le réseau

La Fédération attache une attention particulière à l'animation du réseau. Des rencontres, formations, ateliers d'échanges sont régulièrement organisés. La densité du calendrier des réunions, groupes de travail et formations organisés au niveau national témoigne de l'intensité des échanges qui garantissent une bonne coordination et une relative homogénéité des pratiques dans le réseau.

La Fédération alimente également le club métier "Intérêt Général" sur le portail intranet du Groupe Caisse d'Épargne. Cette rubrique regroupe des outils et informations utiles pour les responsables intérêt général. Un chantier de refonte de ce club métier a été mis en place en 2006, afin d'optimiser ce canal de communication.

### Favoriser les retours d'expériences entre Caisses d'Épargne

La Fédération a diffusé cette année un panorama de l'activité intérêt général. Cette étude répond à un besoin d'information des Responsables intérêt général sur les pratiques des autres caisses (support d'échange de bonnes pratiques, outil de comparaison), ainsi qu'à la nécessité de disposer de données nationales agrégées qui permettent de prendre la mesure de l'activité intérêt général dans le réseau.

La Fédération considère que l'évaluation est partie intégrante du dispositif PELS et incite les Caisses d'Épargne à mettre en place un processus d'évaluation de leurs projets. A ce jour, toutes les Caisses d'Épargne se sont engagées dans cette démarche, qui permet de renforcer les liens avec les porteurs de projets, en allant au-delà d'une simple relation financière de financement de projet. Près d'un administrateur sur sept participe aujourd'hui à cette démarche.



### Favoriser les échanges

En 2006, la Fédération a mis en place des groupes de travail, réunissant des Responsables intérêt général de Caisses d'Épargne et des experts de la Fédération et de la CNCE, sur les thèmes suivants : « PELS et partenariats avec les entreprises », « réinventer les PELS - se rapprocher des besoins des territoires » et « implication des collaborateurs dans les missions d'intérêt général » ; des ateliers réunissant les Chefs de projet et Chargés de mission *Parcours Confiance*.

- un accompagnement bancaire individuel réalisé par les Chargés de mission *Parcours Confiance* (des collaborateurs dédiés des Caisses d'Épargne) à partir d'un diagnostic social et budgétaire,
- une offre bancaire de la Caisse d'Épargne (micro-crédit, produits et services bancaires adaptés),
- des ateliers sur le rapport à l'argent animés par Finances & Pédagogie (structure créée, il y a 50 ans par les Caisses d'Épargne, spécialisée dans la formation et la pédagogie de l'argent auprès des populations jeunes, fragiles ou surendettées),
- un accompagnement social, lorsque c'est nécessaire, effectué par des partenaires locaux (recherche d'emploi, de logement, soutien à la création d'entreprise).

La Fédération a accompagné cette année les Caisses d'Épargne dans le déploiement de ce dispositif, en leur proposant notamment un kit comprenant des modèles de statut d'association, de conventions, des modélisations de processus de prêts ou encore des supports de communica-

tion. Des échanges de bonnes pratiques ont également été facilités par l'organisation de rencontres nationales (cinq rencontres en 2006 réunissant les Chargés de mission et Chefs de projet *Parcours Confiance*).

11 Caisses d'Épargne se sont lancées dans le dispositif dont 8 sont opérationnelles, avec 12 chargés de mission dédiés, que la Fédération réunit régulièrement, pour favoriser notamment les retours d'expériences : en Poitou-Charentes, en Ile-de-France Ouest, en Champagne-Ardenne, dans les Pays du Hainaut, en Midi-Pyrénées, en Provence-Alpes-Corse (Créa-sol), en Bretagne et en Picardie. La Caisse d'Épargne Aquitaine Nord a mis en place un dispositif ad hoc avec la Caisse sociale de développement local.

Cette démarche de service opérationnel aux Caisses d'Épargne mis en place en 2006 s'est étendu à d'autres domaines tels que la prise en main de la chaîne PELS, la formation des administrateurs (évaluation des PELS, initiation à l'in-

## VALORISER L'ENGAGEMENT DES CAISSES D'EPARGNE

### 10 000 projets ... 10 000 belles histoires, mises à l'honneur au travers des *Coups de coeur Ecureuil & Solidarité*

Les Caisses d'Epargne ont financé cette année leur 10 000<sup>ème</sup> PELS...un cap symbolique qui méritait d'être célébré. La 1<sup>ère</sup> édition des Coups de coeur Ecureuil & Solidarité était une occasion unique de mettre à l'honneur tous ceux qui, chaque jour, partout en France, mettent toute leur énergie à rendre la vie meilleure dans notre société. Les PELS sélectionnés ont été étudiés par un jury composé de personnalités du monde économique et social privé et public. A l'occasion d'une cérémonie de remise de prix, organisée le 11 décembre au Sénat, six PELS emblématiques parmi les projets financés par les Caisses d'Epargne depuis 2001 ont été récompensés. Chacune de ces associations a reçu un prix de 5 000 €.

Dans le cadre de cet événement, une importante campagne de communication a été lancée par la Fédération sur l'engagement sociétal des Caisses d'Epargne. L'événement a été largement relayé dans la presse quotidienne nationale, en radio et sur un site internet dédié ([www.10000histoires.net](http://www.10000histoires.net)). Cette campagne sur l'engagement sociétal, la première d'ampleur nationale, a été très bien accueillie par le grand public, qui a pu découvrir, à travers des exemples concrets de projets, l'implication des Caisses d'Epargne dans les missions d'intérêt général.

### Une nouvelle signature pour les PELS

En 2005, la Fédération a lancé un chantier de création d'un dispositif graphique et sémantique pour accompagner la communication sur les PELS. Il s'agissait de trouver une signature communicante, porteuse de sens, afin d'améliorer la visibilité des PELS tout en restant en cohérence avec la marque Caisse d'Epargne. Cette réflexion a abouti au lancement de la signature Ecureuil & Solidarité, désormais apposée sur les supports de communication du Groupe Caisse d'Epargne relatifs aux PELS.

### De nouveaux partenariats

La Fédération a conclu en 2006 un partenariat avec France Info et l'hebdomadaire La Vie pour le parrainage de leur rubrique Planète Citoyenne.

### Représenter les Caisses d'Epargne et renforcer les partenariats au niveau national

L'une des principales actions de la Fédération a été la consolidation des relations avec les réseaux d'accompagnement (Adie, France Active, France Initiative, Réseau Entreprendre et Boutiques de Gestion), matérialisée par la signature de conventions. Ainsi, en avril 2006, la Caisse d'Epargne a été la première banque à signer une convention d'adhésion au Fonds de garantie pour les structures d'insertion par l'économique (FGIE), géré par France Active.

Désormais, les crédits Caisse d'Epargne Parcours Confiance inférieurs à 5 000 euros peuvent être garantis directement sur ce fonds.

Un nouvel accord-cadre national a par ailleurs été signé entre la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, la Fédération et l'Adie en juin 2006, pour tenir compte de l'évolution de cette dernière. Il définit le cadre général de coopération entre ces réseaux et vise à faciliter la bancarisation et l'accès aux financements des porteurs de projet de création d'entreprise exclus des circuits bancaires classiques.

Enfin, un nouveau partenariat national avec le Réseau Entreprendre vient s'ajouter aux précédents accords avec les quatre autres réseaux d'accompagnement du territoire français. Cet accord cadre national signé en octobre 2006 avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et la Fédération vise à développer une filière d'accueil complète et un soutien efficace aux créateurs ou repreneurs d'entreprise.



### Les perspectives pour 2007

L'agenda 2007 pour l'intérêt général s'annonce particulièrement riche, notamment avec le déploiement de Parcours Confiance. Les orientations 2007 des missions d'intérêt général et des PELS s'articulent autour de quatre axes forts : renforcer la notoriété de l'engagement sociétal des Caisses d'Epargne, favoriser l'appropriation de l'engagement sociétal par les collaborateurs des Caisses d'Epargne, accentuer l'ancrage territorial des Caisses d'Epargne dans l'engagement sociétal (dans une démarche active de recherche de partenariats locaux, de mise en place d'appels à projet,...) et enfin, poursuivre le déploiement du dispositif de lutte contre l'exclusion bancaire Parcours Confiance.

## Talents des Cités 2006 : la Fédération lance un prix spécial de l'accompagnement

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le Groupe Caisse d'Epargne a parrainé le concours Talents des Cités, sur le thème « les cités ont des idées ». Les 13 lauréats nationaux et 44 lauréats régionaux ont reçu leur prix en octobre au Sénat. Destiné à valoriser le dynamisme des quartiers et les initiatives de leurs jeunes entrepreneurs, ce concours est une initiative menée par le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Le Groupe Caisse d'Epargne a récompensé « L'assiette sans frontière » un restaurant d'insertion à Caen.

« Faire rimer gastronomie » Faire rimer gastronomie et cohésion sociale », telle était l'idée initiale des créateurs de ce restaurant gastronomique. Ce restaurant employant quatre personnes avait obtenu le soutien de la Caisse d'Epargne de Basse Normandie à travers le financement d'un PELS. Pour la première fois cette année, la Fédération Nationale a remis un prix spécial de l'accompagnement, destiné à valoriser le travail des structures d'accompagnement auprès des créateurs. Ce prix a été remis à la Boutique de Gestion Athéna, basée dans les Yvelines, qui accompagne des créateurs d'entreprises.



# L'organisation de la FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE

Le fonctionnement de la Fédération repose sur une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration, un Bureau, trois commissions et une équipe opérationnelle en relation avec un réseau de correspondants au sein des Caisses d'Epargne.

## L'Assemblée Générale

Composée de 87 membres, l'Assemblée Générale réunit les représentants de chacune des 29 Caisses d'Epargne (Président de Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS), deuxième membre de COS et Président de directoire). Deux Assemblées Générales et une Assemblée Générale extraordinaire se sont tenues en 2006.

## Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est constitué de 18 membres élus par l'assemblée générale parmi les Présidents de COS et de directoire des Caisses d'Epargne. Leur mandat est de 6 ans renouvelable. Le renouvellement du conseil a lieu par moitié tous les trois ans. Dix réunions du Conseil d'Administration se sont tenues en 2006.

## Les membres du Bureau



**Nicole MOREAU**  
Présidente  
Présidente du COS  
de la Caisse d'Epargne  
Ile-de-France Paris



**Jean-Paul DUCEPT**  
Vice-Président Trésorier  
Président du directoire  
de la Caisse d'Epargne  
de Picardie



**Jean-Luc GRANDJEAN**  
Président du directoire  
de la Caisse d'Epargne  
de Bretagne



**Robert ROMILLY**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne du Val  
de France Orléanais



**Michel SORBIER**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne  
d'Auvergne et  
du Limousin



**Bernard TOUBLANC**  
Président du directoire  
de la Caisse d'Epargne  
Ile-de-France Nord

## Les autres membres du Conseil d'Administration

**Jean-Claude CREQUIT**  
Président du directoire de la  
Caisse d'Epargne Côte d'Azur

**Jean-Paul FERRY**  
Vice-Président du COS de la  
Caisse d'Epargne de Lorraine

**Bernard FOUGERE**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne Poitou-Charentes

**Joël GELAS**  
Président du directoire de la  
Caisse d'Epargne des Alpes

**Eric GRIMONPREZ**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne de Flandre

**Jean-Pierre HALLIER**  
Président du directoire de la  
Caisse d'Epargne de Haute-Normandie

**Victor HAMON**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire

**Francis HENRY**  
Président du COS de la  
Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne

## Le Bureau

Le Bureau est un organe collégial consultatif dont le rôle est de favoriser le déploiement des activités de la Fédération. Composé du Président de la Fédération, du Vice-Président Trésorier, de deux Présidents de directoire et deux Présidents de Conseil d'orientation et de surveillance, il se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins 5 fois par an. Il s'est réuni huit fois en 2006.

## Le Conseil Fédéral

Composé de l'ensemble des Présidents de directoire et de l'ensemble des Présidents de COS, le Conseil Fédéral constitue le lieu de réflexion et d'échanges des Caisses d'Epargne. Réuni aussi souvent que nécessaire et au moins 1 fois par tri-

mestre, sur décision du Conseil d'Administration, il émet des avis sur différents sujets (orientations stratégiques du groupe, candidatures à la représentation des Caisses d'Epargne...). Le Conseil Fédéral s'est réuni quatre fois en 2006.

## Les commissions

Trois commissions sont chargées d'élaborer des axes de travail et les actions de la Fédération. Elles remplissent un rôle primordial d'expression des besoins des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires, d'impulsion et de proposition des projets :

### Vie Coopérative et Formation

La création d'une vie fédérale et l'animation du sociétariat conduisent cette commission à contribuer à la mise en œuvre des chantiers opérationnels de la Fédération afin de bâtir un modèle mutualiste conquérant. Elle permet de renforcer « l'affectio mutualis », de développer un modèle de gouvernance exemplaire en optimisant le dispositif de formation des administrateurs et d'accentuer les synergies avec le développement.

Co-présidents de la commission : Victor Hamon (Président du COS de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire), Alain Mansillon (Président du directoire de la Caisse d'Epargne de Basse-Normandie)

### Engagement sociétal

L'article 6 de la loi du 25 juin 1999 fixe les orientations du financement des projets d'économie locale et sociale (PELS) et des missions d'intérêt général. Il appartient à cette commission, à partir de ces orientations, de définir les axes stratégiques, le « terrain d'application » de ces missions, ainsi que les modalités de financement et mécanismes comptables qui en découlent afin de faire connaître et valoriser l'engagement sociétal de la Caisse d'Epargne comme un élément différenciant et fédérateur.

Co-présidents de la commission : Jean-Claude Passier (Président délégué de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté), Jean-Pierre Hallier (Président du directoire de la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie)

### Communication et Relations Internationales

Cette commission propose les moyens de faire connaître et diffuser les travaux et les activités de la Fédération aussi bien en interne (Groupe Caisse d'Epargne) qu'en externe (sociétaires, institutionnels, secteur bancaire, presse). Elle définit également les actions de communication, tant institutionnelles qu'événementielles, sur lesquelles la Fédération s'appuie pour promouvoir l'engagement sociétal et les valeurs des Caisses d'Epargne. En dernier lieu, elle contribue aux orientations et à l'accompagnement des opérations de formation, de coopération et de développement menées par la Fédération sous l'égide de l'Institut mondial des Caisses d'Epargne.

Co-présidents de la commission : Eric Grimonprez (Président du COS de la Caisse d'Epargne de Flandre), Joël Gelas (Président du directoire de la Caisse d'Epargne des Alpes)

## Organigramme de la Fédération

